

**PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE**

Cabinet du préfet  
Bureau Communication  
Interministérielle

Melun, le 25 février 2020

***Bilan du comité opérationnel départemental anti-fraude 2019***

Le Comité Départemental Anti-Fraude (CODAF) de Seine-et-Marne s'est réuni, ce mardi 25 février 2020, pour faire un bilan des actions 2019. Il s'est déroulé sous la présidence de Thierry Coudert, préfet de Seine-et-Marne et de Béatrice Angelelli, procureure de Melun.

Les premières données statistiques 2019 du CODAF 77 montrent une évolution positive d'actions conjointes (259 fiches actions en progression par rapport à 2018) et une meilleure coordination et information des administrations partenaires.

**Bilan 2019 :**

- Dans le domaine fiscal, 88 opérations ont été menées (contre 61 en 2018) sur 127 établissements visités. Les opérations ont permis 37 (contre 42 en 2018) contrôles fiscaux générant plus de 1,389 M€ (1 M€ en 2018) de droits et plus de 1M€ (0,6 M€ en 2018) de pénalités, de détecter plusieurs schémas de fraude et de saisir des avoirs pour un total de 6 M€
- Dans le domaine social, 1635 fraudes qualifiées ont été relevées pour un impact financier subi de 12 819 769 €. En matière de transports sanitaires, le préjudice 2019 s'est élevé à 781 012 € pour 18 dossiers, aboutissant pour l'un d'entre eux à un déconventionnement pour une durée d'un an. Par ailleurs, en 2019, dans le cadre de la politique du juste droit pilotée par le conseil départemental, la CAF a détecté par ses actions de contrôles et signalement de ses partenaires, 618 dossiers d'allocataire percevant le RSA pour lesquels une qualification frauduleuse a été retenue pour un montant de 3 643 614€
- Dans le domaine du travail illégal 124 opérations ont été menées.
- La Direction départementale de la sécurité publique relève sur le parquet de Melun 45 opérations pour 6 interpellations, pour le parquet de Fontainebleau 23 opérations pour 6 interpellés, pour le parquet de Meaux 84 opérations pour 13 interpellations. La Gendarmerie a quant à elle réalisé 30 opérations pour le parquet de Meaux et 41 pour le parquet de Melun, soit le contrôle de 55 sociétés, 187 personnes, l'interpellation de 13 étrangers en situation irrégulière et 7 infractions diverses.

**Contacts presse**

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ [pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr)